

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la 1^{re} **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19 h via Teams à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Parents : Valérie Beaudin Julie Boissonneault
Annie Châteauneuf
Lucien Lévesque Nicolas Ménard
Isabelle Poirier Steve Tremblay

Enseignants(es) : Amélie Boucher Éric Clermont-Drolet
Debbie Denis Louise Dumas
Annie Lagacé Yanick Normandin

Personnel de soutien : Bryan Côté, TES

Personnel professionnel : Valérie Rousseau, AVSEC

Directeur : Simon Mainville

Secrétaire de la séance : Chantal Giroux

Gouvernement étudiant : Catherine Fortin, vice-première ministre

Invitée :

Était absente : Nancy Laplante

1. **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Mainville souhaite la bienvenue à tous.

2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Mainville déclare la séance ouverte à 19 h 01.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Mainville constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 3 novembre 2020
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 septembre 2020
6. Suivi au procès-verbal du 19 juin 2019
7. Période de questions accordée au public

Points de décision

8. Élections
 - 8.1 Procédures d'élections
 - 8.2 Élections à la présidence
 - 8.3 Élections à la vice-présidence
9. Membre de la communauté Calendrier des rencontres
10. Règles de régie interne
11. Calendrier scolaire (nouvelle version qui prend compte les changements d'étapes)
12. Frais scolaire 2020-2021
13. Budget

Points d'information

14. Dénonciation d'intérêt
15. Communication de la direction
 - 15.1 Suivi situation Covid
16. Communication du représentant du Comité de parents
17. Communication de la direction
 - 17.1 Calendrier de rencontres
 - 17.2 Clientèle 2020-2021
 - 17.3 Agrandissement de l'école
 - 17.4 Bilan opération inscriptions 2021-2022
18. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 septembre 2020

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-20/21-01 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre soit approuvé avec la modification suivante :
Point 5. La modification des règles de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 septembre

M. Mainville mentionne que nous sommes en zone rouge et que le bal 2019-2020 est reporté et que nous avons remboursé les personnes qui le désiraient.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune question du public.

POINTS DE DÉCISION

8. ÉLECTIONS

Monsieur Mainville s'enquiert de la façon de faire pour cette année. M. Mainville demande à chacun des participants de se présenter avant les mises en candidature.

8.1 Procédures d'élections : Monsieur Mainville explique les procédures.

8.2 Élections à la présidence : Monsieur Mainville déclare ouverte la période de mise en candidature à la présidence.

- ☞ Mme Debbie Denis propose Mme Julie Boissonneault; Madame Julie Boissonneault accepte la mise en candidature.
- ☞ Il n'y a pas d'autre proposition;
- ☞ Mme Julie Boissonneault est élue par acclamation.

CE-20/21-02 IL EST PROPOSÉ par Mme Debbie Denis que Mme Julie Boissonneault soit élue présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Élections à la vice-présidence : Monsieur Mainville déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence.

- ☞ Mme Annie Châteauneuf se propose;
- ☞ Il n'y a pas d'autre proposition;
- ☞ Mme Châteauneuf est élue par acclamation.

CE-20/21-03 IL EST PROPOSÉ que Mme Annie Châteauneuf soit élue vice-présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Julie Boissonneault mentionne que la loi prévoit la présence de deux représentants de la communauté. Depuis plusieurs années, un seul représentant membre de la communauté siège au conseil d'établissement et l'an passé, il n'y avait pas de représentant.

Il est suggéré de laisser ce point ouvert et si une personne pense à quelqu'un qui pourrait participer au conseil d'établissement comme membre de la communauté.

CE-20/21-04 IL EST PROPOSÉ par Mme Boissonneault de laisser le point ouvert jusqu'à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

M. Mainville présente les règles de la régie interne et la résolution suivante :

Projet de résolution : CE-20-21-05

ATTENDU QUE la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement nous exige de changer nos méthodes de travail à plusieurs égards, notamment quant au travail à distance;

ATTENDU QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement ne permettent pas la tenue de rencontres à distance ou de mode alternatif de prise de décisions aux rencontres faites en présentiel;

ATTENDU la décision du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de permettre par la mise en place d'une nouvelle mesure temporaire la tenue à distance d'assemblées, de réunions ou de séances pour lesquelles des lois ou règlements l'empêcheraient en temps normal;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier nos règles de régie interne pour permettre ces deux (2) modes de prise de décisions;

ATTENDU QUE ceux-ci respectent les principes d'une saine gouvernance.

CE-20-21-05 **SUR PROPOSITION DE** M. Steve Tremblay, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- Permettre la participation à une réunion du conseil d'établissement à l'aide de moyens de communication permettant à tous les participants de communiquer immédiatement entre eux. Ils sont alors réputés présents à cette réunion.
- Permettre que les résolutions adoptées par les membres habiles à voter lors des réunions du conseil d'établissement virtuel, aient la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours d'une séance en présentielle.
- Limiter cette proposition à l'année scolaire 2020-2021.

CE-20/21-06 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'adopter les règles de régie interne telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

11. CALENDRIER SCOLAIRE (nouvelle version qui prend compte les changements d'étapes)

M. Mainville explique les changements au calendrier scolaire avec 2 étapes à la demande du ministre et de produire un 1^{er} bulletin en janvier et un 2^e à la fin de l'année. Il y aura aussi 3 pédagogiques à ajouter, mais on y reviendra.

On propose de changer la fin de la 1^{re} étape au 15 janvier 2021 et la 2^e étape à la fin de l'année.

CE-20/21-07 IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Poirier d'adopter le nouveau calendrier avec les nouvelles dates de fin d'étape.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. FRAIS SCOLAIRE 2020-2021

M. Mainville présente et commente le document pour les frais chargés aux parents.

M. Bryan Côté mentionne qu'il n'y a pas de frais pour le cahier de stages cette année, nous retirerons le montant chargé sur la facture des classes DPS.

CE-20/21-08 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'adopter les frais chargés aux parents pour l'année 2020-2021.

13. BUDGET 2019-2020

Monsieur Mainville présente et commente le projet de budget de l'école. Il mentionne que nous avons un surplus de l'année dernière. Il dresse un portrait de l'évolution de la clientèle et des différentes allocations. Le budget présenté est équilibré.

CE-20/21-09 IL EST PROPOSÉ par M. Bryan Côté d'adopter le budget 2020-2021 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

14. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Le formulaire a été déposé et il devra être retourné à l'école.

15. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

15.1 Suivi situation Covid : M. Mainville mentionne que nous avons eu plusieurs cas, mais découlant d'une seule situation extérieure à l'école selon les informations de la Santé publique. Nous n'avons plus de groupe sorti à part les élèves en classe une journée sur deux avec les recommandations du ministre. On mentionne qu'il y a eu 9 groupes qui ont été touchés.

15.2 Clientèle 2020-2021 : Monsieur Mainville mentionne que nous sommes en augmentation de clientèle encore cette année. Il y a présentement 1337 élèves.

15.3 Agrandissement de l'école : Monsieur Mainville informe qu'au prochain Conseil d'administration du Centre de service des Premières-Seigneuries, une résolution sera déposée pour une demande d'un agrandissement de l'école pour environ 300 élèves de plus d'ici 2025.

15.4 Bilan opération inscriptions 2021-2022 : Monsieur Mainville explique la façon de faire pour la promotion de l'école avec une visite à 360°. Il mentionne que nous avons reçu environ 261 inscriptions.

16. COMMUNICATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Poirier commente brièvement les deux rencontres tenues depuis le début de l'année :

- Première rencontre – 23 septembre :
 - ✚ Il y a eu les élections, Mme Élixa Côté est réélue au comité de parents.
 - ✚ Mme Catherine Bergeron est Parent-administrateur District 5 (associé à la Courvilloise) au Conseil d'administration du Centre de service.
 - ✚ Mme Isabelle Poirier est la déléguée de l'école et la secrétaire de l'exécutif du comité de parents.
- Deuxième rencontre – 7 octobre :
 - ✚ Adoption du rapport annuel 2019-2020, les règles de régie interne modifiées.
 - ✚ Informations sur le comité transitoire
 - ✚ Présentation sur une nouvelle stratégie sur la sécurité routière.

17. QUESTIONS DIVERSES

17.1 CALENDRIER DE RENCONTRES

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances;

CONSIDÉRANT que les rencontres du Conseil d'établissement débuteront à 19 h et se tiendront virtuellement par Teams, aux dates suivantes :

Mardi 3 novembre 2020 Mardi 2 février 2021	Mercredi 7 avril 2021 Mercredi 12 mai 2021 Mercredi 16 juin 2021 – <u>17h30</u>
---	---

CE-20/21-10 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'accepté le calendrier des rencontres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Châteauneuf remercie l'école de la Courvilloise pour avoir permis aux jeunes d'avoir accès (en classe bulle) à la salle de conditionnement physique malgré le Covid.

Mme Fortin mentionne que la fête de l'Halloween a été appréciée des jeunes et remercie les efforts de la vie étudiante pour les activités et les défis.

Mme Debbie Denis mentionne le bon travail de l'équipe des loisirs, ils travaillent forts dans le contexte actuel.

Mme Boissonneault seconde et inclus l'ensemble de l'équipe école.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Boissonneault propose la levée de la séance à 21h22.

Chantal Giroux
Secrétaire pour la rencontre